Articulation du vœu lié avec le vœu impératif Mayotte	Les deux candidats sont affectés à Mayotte suite à mobilité		Un seul des deux candidats est affecté à Mayotte suite à mobilité	
	Vous souhaitez bénéficier du vœu impératif avec votre conjoint sur un département d'origine identique	**Vous souhaitez bénéficier du vœu impératif avec votre conjoint mais vos départements d'origine sont différents**	**Seul l'un d'entre vous bénéficie du vœu impératif**	**Vous renoncez au bénéfice de votre vœu impératif en cochant la case "renonciation du vœu impératif"**
je souhaite lier ma candidature avec un vœu avec mon conjoint	Vous **pouvez lier votre demande sur le département d'origine**. Vous serez mutés sur votre vœu impératif.	**Pour lier votre demande, vous devez renoncer tous les deux à votre vœu impératif** e**n cochant la case "renonciation du vœu impératif"** prévue à cet effet. **Dans le cas contraire,si vous ne cochez pas cette case, vos vœux impératifs respectifs s'appliqueront.**	**Pour lier votre demande, le candidat bénéficiaire du voeu impératif doit y renoncer en cochant la case "renonciation du vœu impératif"** prévue à cet effet. Vous bénéficierez de la moyenne de vos deux barèmes pour votre voeu. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez votre vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle. **Dans le cas contraire, si vous ne cochez pas cette case, le vœu impératif s'appliquera et la demande de mobilité du conjoint sera étudiée avec son barème individuel.** Le candidat bénéficiaire du voeu impératif sera muté dans son département d'origine au titre du voeu impératif. La demande de mobilité du conjoint sera étudiée avec son barème individuel. S'il n'obtient pas son voeu, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle.	**Vous pouvez lier votre demande avec votre conjoint.** L'ordre des vœux doit être identique. Vous bénéficiez de la moyenne de vos deux barèmes pour vos voeux. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez aucun vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle.
je souhaite lier ma candidature avec plusieurs vœux avec mon conjoint	Vous **pouvez lier votre demande** L'ordre des vœux doit être identique et **le vœu impératif sera automatiquemen placé au dernier rang**. Vous bénéficierez de la moyenne de vos deux barèmes pour vos voeux. En l'absence de mutation sur les autres vœux, vous serez mutés sur votre vœu impératif.	**Pour lier votre demande, vous devez renoncer tous les deux à votre vœu impératif en cochant la case "renonciation du vœu impératif" prévue à cet effet.** L'ordre des vœux doit être identique. Vous bénéficierez de la moyenne de vos deux barèmes pour vos voeux. Si vous n'obtenez aucun voeu,vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle. **Dans le cas contraire, si vous ne cochez pas cette case,** le vœu impératif sera automatiquement placé au dernier rang. Les deux demandes de mobilité seront étudiées au regard de leur barème individuel. **En l'absence de mutation sur les autres vœux, vous bénéficierez chacun d'une mutation dans votre département d'origine respectif au titre du vœu impératif.**	**Pour lier votre demande, le candidat bénéficiaire du voeu impératif doit y renoncer en cochant la case "renonciation du vœu impératif" prévue à cet effet.** L'ordre des vœux doit être identique. Vous bénéficierez de la moyenne de vos deux barèmes pour vos voeux. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez aucun vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle. **Dans le cas contraire, si le candidat bénéficiaire du voeu impératif ne coche pas cette case,** son vœu impératif, automatiquement placé au dernier rang, s'appliquera en l'absence de mutation sur les autres vœux . La demande de mobilité du conjoint sera étudiée, quant à elle, pour chacun de ses voeux avec son barème individuel. Si ce dernier n'obtient aucun voeu, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle.	
Je ne souhaite pas lier ma candidature avec un vœu avec mon conjoint	Vous serez mutés **dans le même département d'origine** au titre du vœu impératif.	Vous serez mutés **chacun dans votre département d'origine** au titre du vœu impératif	Le candidat bénéficiaire du voeu impératif sera muté dans son département d'origine au titre au titre du vœu impératif. La demande de mobilité du conjoint sera traitée au regard de son barème individuel. Si ce dernier n'obtient pas son vœu, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle.	
Je ne souhaite pas lier ma candidature avec plusieurs vœux avec mon conjoint	Vous n'avez pas l'obligation de faire les mêmes vœux. **Le vœu impératif sera automatiquement placé au dernier rang**. Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec **leur barème individuel.** En l'absence de mutation sur les autres vœux, **vous bénéficierez d'une mutation dans votre département d'origine au titre du vœu impératif.**	Vous n'avez pas l'obligation de faire les mêmes vœux. **Le vœu impératif sera automatiquement placé au dernier rang.** Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec **leur barème individuel.** En l'absence de mutation sur les autres vœux, **vous bénéficierez chacun d'une mutation dans votre département d'origine respectif au titre du vœu impératif.**	Vous n'avez pas d'obligation de faire les mêmes vœux. **Si le candidat bénéficiaire du voeu impératif renonce à son vœu impératif en cochant la case "renonciation du vœu impératif" prévue à cet effet :** Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec **leur barème individuel.** Si les agents n'obtiennent aucun de leurs voeux, ils sont maintenus dans leur département d'affectation actuelle. **Si le candidat bénéficiaire du voeu impératif ne coche pas la case "renonciation du vœu impératif", le voeu vers son département d'origine sera automatiquement placé au dernier rang.** Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec **leur barème individuel.** En l'absence de mutation sur les autres vœux, **le candidat bénéficiaire du voeu impératif sera muté dans son département d'origine au titre du voeu impératif**. Si son conjoint n'obtient aucun de ses voeux, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle.	

Articulation du vœu lié avec le retour automatique POP	Les deux candidats remplissent les conditions pour bénéficier du retour automatique vers leur département d'origine (3 ans d'affectation minimum sur le même poste POP)		Un seul candidat remplit les conditions pour bénéficier du retour automatique vers son département d'origine (3 ans d'affectation minimum sur le même poste POP)	
	Vous souhaitez bénéficier tous deux du retour automatique POP sur un département d'origine identique	**Vous souhaitez bénéficier du retour automatique POP avec votre conjoint mais vos départements d'origine sont différents**	**Seul l'un d'entre vous peut bénéficier du retour automatique**	**Vous renoncez au bénéfice de votre retour automatique en ne cochant pas la case "retour automatique"**
je souhaite lier ma candidature avec un vœu avec mon conjoint	Vous pouvez lier votre demande sur le département d'origine. **Vous devez cocher chacun la case relative au retour automatique**. Vous serez mutés vers ce département.	**Pour lier votre demande, aucun de vous ne doit cocher la case relative au retour automatique.** Vous bénéficierez de la **moyenne de vos deux barèmes** pour votre voeu. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez votre vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle. **Si vous cochez la case relative au retour automatique,** vous bénéficierez **chacun** d'une mutation dans votre **département d'origine respectif au titre du retour automatique .**	**Pour lier votre demande, le candidat bénéficiaire du retour automatique ne doit pas cocher pas la case relative au retour automatique** Vous bénéficierez de **la moyenne de vos deux barèmes** pour votre voeu. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez votre vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle. **Dans le cas contraire, si candidat bénéficiaire du retour automatique coche la case relative au retour automatique** Le candidat bénéficiaire du retour automatique sera muté dans son département d'origine au titre du retour automatique. La demande de mobilité du conjoint sera étudiée avec son barème individuel. S'il n'obtient pas son voeu, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle**.**	**Vous pouvez lier votre demande avec votre conjoint.** L'ordre des vœux doit être identique. Vous bénéficiez de la moyenne de vos deux barèmes pour vos voeux. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez aucun vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle.
je souhaite lier ma candidature avec plusieurs vœux avec mon conjoint	Vous **pouvez lier votre demande et vous devez cocher chacun la case relative au retour automatique.** L'ordre des vœux doit être identique et **le voeu sur le département d'origine sera automatiquement placé au dernier rang**. Vous bénéficierez de la moyenne de vos deux barèmes pour vos voeux. En l'absence de mutation sur les autres vœux, vous serez mutés sur votre vœu de retour automatique.	**Pour lier votre demande, aucun de vous ne doit cocher la case relative au retour automatique.** L'ordre des vœux doit être identique. Vous bénéficierez de la **moyenne de vos deux barèmes** pour vos voeux. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez aucun vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle. **Dans le cas contraire, si vous cochez la case relative au retour automatique.** le vœu impératif sera automatiquement placé au dernier rang. Les deux demandes de mobilité seront étudiées au regard de leur barème individuel. **Vous bénéficierez chacun d'une mutation dans votre département d'origine respectif au titre du retour automatique en l'absence de mutation sur les autres vœux.**	**Pour lier votre demande, le candidat bénéficiaire du retour automatique ne doit pas cocher la case relative au retour automatique.** L'ordre des vœux doit être identique. Vous bénéficierez de la moyenne de vos deux barèmes pour vos voeux. Vous serez mutés ensemble ou si vous n'obtenez aucun vœu, vous restez maintenus dans votre département d'affectation actuelle **Dans le cas contraire, si le candidat bénéficiaire du retour automatique coche la case relative à cette situation,** son retour vers son département d'origine, placé automatiquement au dernier rang, s'appliquera en l'absence de mutation sur les autres vœux . La demande de mobilité du conjoint sera étudiée, quant à elle, pour chacun de ses voeux avec son barème individuel. Si ce dernier n'obtient aucun voeu, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle.	
Je ne souhaite pas lier ma candidature avec un vœu avec mon conjoint	**Vous devez cocher chacun la case relative au retour automatique.** Vous serez mutés dans le même département d'origine au titre du retour automatique.	**Vous devez cocher chacun le retour automatique.** Vous serez mutés **chacun dans votre département d'origine** au titre du retour automatique.	**Le candidat bénéficiaire du retour peut demander le retour automatique dans son département d'origine en cochant la case relative au retour automatique.** Celui-ci sera muté dans son département d'origine au titre du retour automatique. La demande de mobilité du conjoint sera traitée au regard de son barème individuel. Si ce dernier n'obtient pas son vœu, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle..	
Je ne souhaite pas lier ma candidature avec plusieurs vœux avec mon conjoint	Pas d'obligation de faire les mêmes vœux. **Vous devez cocher chacun la case relative au retour automatique.** **Le voeu sur le département d'origine sera automatiquement placé au dernier rang**. Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec **leur barème individuel.** **En l'absence de mutation sur les autres vœux, vous bénéficierez d'une mutation dans votre département d'origine au titre du retour automatique.**	Vous n'avez pas d'obligation de faire les mêmes vœux. **Vous devez cocher chacun la case relative au retour automatique.** **Le retour vers le département d'origine sera automatiquement placé au dernier rang.** Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec **leur barème individuel.** **En l'absence de mutation sur les autres vœux, vous bénéficierez chacun d'une mutation dans votre département d'origine respectif au titre du retour automatique.**	Vous n'avez pas d'obligation de faire les mêmes vœux. **Si le candidat bénéficiaire du retour automatique ne coche pas la case relative au retour automatique :** Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec leur barème individuel. Si les agents n'obtiennent aucun de leurs voeux, ils sont maintenus dans leur département d'affectation actuelle. **Si le candidat bénéficiaire du retour automatique coche la case relative au retour automatique :** Les demandes de mobilité de chacun des deux agents sont étudiées avec leur barème individuel. Le candidat bénéficiaire du retour automatique verra son voeu sur le département d'origine automatiquement placé au dernier rang. En l'absence de mutation sur les autres vœux, il pourrra bénéficier d'une mutation sur votre **vœu de retour automatique.** Si son conjoint n'obtient aucun de ses voeux, il reste maintenu dans son département d'affectation actuelle.	